

Mme Stéphanie Yon-Courtin
Membre du Parlement européen
Vice-présidente de la commission de la Pêche
Conseillère régionale de Normandie

Mme Catherine CHABAUD
Ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche

Strasbourg, mercredi 21 janvier 2026

Objet : Urgence d'accompagner les flottilles impactées par la baisse drastique des quotas de pêche au maquereau et de soutenir une réponse européenne ferme

Madame la Ministre,

Chère Catherine,

Comme vous le savez, la pêche au maquereau se trouve dans une situation critique, subissant notamment la surpêche pratiquée par les États côtiers dans l'Atlantique Nord. Dans le même temps, une grande partie de notre flotte de pêche française en est dépendante.

En décembre dernier, le Conseil des Ministres européens à la pêche « TAC et quotas » a acté une baisse drastique des possibilités de pêche de maquereau pour le premier semestre 2026, entraînant une réduction de 70% du quota par rapport à l'année précédente. Cette chute brutale fait suite à une première réduction de 33% du quota l'année dernière.

Concrètement, la France va voir son quota de pêche au maquereau réduit à 2 400 tonnes en 2026, contre 16 000 tonnes en 2025. Sur la façade Manche, des Hauts-de-France à la Bretagne en passant par la Normandie, notre pêche professionnelle s'apprête à subir de plein fouet les répercussions de cette décision.

Dans ma région en Normandie, l'activité économique de notre flotte de pêche repose en grande partie sur le maquereau. Comme vous le savez, la Normandie bénéficie de près de 14% du quota national de maquereau alloué chaque année, 70% de ce quota étant exploité par des navires de moins de 16 mètres pour qui la production de maquereau représente une part importante du chiffre d'affaires.

Dans ce contexte, il est nécessaire que les autorités françaises prennent des mesures d'urgence pour accompagner les navires les plus impactés par la chute du quota de maquereau en 2026. Je vous invite donc à mettre en place, en lien avec la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA), des dispositifs de soutien financier sous forme d'aide à l'arrêt temporaire d'activité ou d'indemnisation pour perte de chiffres d'affaires.

Ces aides doivent impérativement prendre en compte la diversité des modèles de flottilles qui reposent sur le maquereau et développer une approche par flottilles et par saisonnalité pour permettre un accès équitable aux aides. C'est notamment le cas des flottilles normandes, qui reposent sur la polyvalence des pêcheries et dont les navires présentent une forte dépendance saisonnière au maquereau.

Cette situation intervient alors que certains États côtiers non européens, comme la Norvège, l'Islande ou les îles Féroé, continuent de pratiquer la surexploitation inacceptable des stocks de maquereau, rendant impossible tout accord de partage équilibré avec l'Union européenne.

Au niveau européen, j'ai déjà alerté le Commissaire européen à la pêche Costas Kadiš sur la gravité de la situation et la nécessité d'apporter une réponse européenne ferme, à la fois dans les négociations avec les États côtiers et dans l'utilisation de notre arsenal législatif.

Dans le contexte international actuel, il apparaît nécessaire que l'Union européenne active le règlement prévoyant des mesures à l'encontre des pays tiers pratiquant une pêche non durable, dont nous venons d'adopter la révision. Cette législation permet notamment d'imposer des restrictions commerciales sur les importations de poissons d'un stock d'intérêt commun qui ont été capturés sous le contrôle d'un pays autorisant une pêche non durable, ainsi que sur les importations de produits de la pêche constitués de ces poissons.

J'en appelle donc également à votre mobilisation pour que le Gouvernement soutienne cette demande d'activation du règlement « anti-surpêche » auprès de la Commission européenne.

Madame la Ministre, je sais que je peux compter sur votre engagement et votre détermination.

Vous remerciant pour votre attention.

Très cordialement,

Stéphanie Yon-Courtin



merci de l'attention
que tu porteras à
ce sujet sensible
et important pour
toute la filière pêche.

Bien à toi